

Réunion du Conseil Municipal du 6 Mai 2026

Compte rendu

L'an deux mille vingt-six, le 6 mai à 19 heures, le Conseil municipal de REYVROZ dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la mairie

Date de convocation du Conseil municipal : 30 avril 2026

Présents : 13

M. LOMBARD Gérald, Mme BRON Sophie, M. CANTAN Cyrille Mme COLLIARD Soraya, M. DEREPIERRE Eric, M. DUPRAZ Didier, M. GERIN Stéphane, M. IRLES Florian, Mme LEMAIRE Karine, Mme MONTET Stéphanie, M. MOREL-CHEVILLET Bruno, M. ROGER Mathieu, Mme TRABICHET Kathy.

Excusées : Mme GALLAY Sonia, Mme VULLIEZ Nathalie

M IRLES Florian a été élu secrétaire.

Le compte-rendu du conseil du 10 avril 2026 est approuvé à l'unanimité

URBANISME

- PC0742222600005 déposé en mairie le 13/04/2026 par MIRA Romain concernant un projet de création d'une véranda au 261 Impasse de la Fruitière à Reyvroz notification d'incomplet envoyé le 30/04/2026. PC annulé suite à la demande de Mr MIRA

BUDGET

➤ Indemnité gardiennage de l'église

L'indemnité pour le gardiennage de l'église est fixée à 340 € pour l'année 2026.

Cette proposition est validée par l'ensemble du conseil

➤ Demande augmentation du plafond de la ligne de trésorerie en cours

Dans l'attente de la perception des subventions en cours et, Monsieur Le Maire propose au conseil d'augmenter le plafond de la ligne de trésorerie en cours.

Une demande sera faite en ce sens auprès de la Caisse d'Epargne

➤ DM budgets principal et eau 2026

Afin de régulariser le budget 2026 et suite à la demande du SGC de Thonon, Il convient de faire les demandes de modification suivantes :

- 1500.00 € inscrits au 6817/042 du BP principal 2026 en dépenses de fonctionnement au 6817/68.

- 272.00 € inscrit au 617/011 du budget Eau et Assainissement 2026 en dépenses de fonctionnement au 6811/042.

- 500.00 € inscrits au 6817/042 du budget Eau et Assainissement 2026 en dépenses de fonctionnement au 6817/68.

Le conseil, à l'unanimité, valide ces demandes

DIVERS

- Renouvellement de la commission communale des impôts directs (CCID)

Monsieur Le Maire précise que suite aux élections municipales des 15 et 22 mars derniers, la DGFIP nous a demandé de désigner 24 membres pour la Commission des Impôts Directs (CCID). Seulement 12 d'entre eux seront retenus

La liste est proposée au conseil qui la valide à l'unanimité

- Désignation correspondants « défense », « sécurité routière » et « incendie et secours »

Monsieur Le Maire indique que le correspondant défense a déjà été désigné précédemment en la personne de Mr Stéphane GERIN, il propose de nommer Madame Sonia GALLAY, comme correspondante « sécurité routière » et « incendie et secours ».

Le conseil, à l'unanimité, valide cette proposition.

- Coordonnées d'alerte Préfecture

Les personnes « référentes » seront M. LOMBARD Gérald, M. IRLES Florian, Mme MONTET Stéphanie, M. GERIN Stéphane, M. CANTAN Cyrille.

Le conseil, à l'unanimité, valide cette proposition.

- Convention ENEDIS

Monsieur le Maire indique qu'ENEDIS prévoit l'installation d'un poste de transformation sur un terrain communal et propose de signer une convention de servitude. Le conseil autorise Mr le Maire à signer cette convention

QUESTIONS DIVERSES

Secrétariat de mairie

Monsieur Le Maire explique que Lucie LHINORET a repris le travail à mi-temps thérapeutique. Laure BEVAND va rester à plein temps pour les mois de mai et de juin puis elle passera à 50% sur la commune de Reyvroz à partir du 1^{er} juillet. Son temps de travail sera complété sur la commune de Vailly qui est en recherche du remplacement d'un agent en congé maternité

Intercommunalité

Le Conseil propose de nommer Monsieur LOMBARD Gérald en tant que membre titulaire pour représenter la CLECT (Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées) à Haut-Chablais Interco et Monsieur IRLES Florian en tant que membre suppléant. Il propose également de confirmer Monsieur LOMBARD Gérald comme représentant de la CIID (Commission Intercommunale des Impôts Directs)

ADMR

L'assemblée générale de l'ADMR aura lieu le 27 mai prochain à 18h00 à Bellevaux.

PCS

Un groupe de travail est constitué pour réaliser le PCS (Plan Communal de Sauvegarde), il sera représenté par M. LOMBARD Gérald, M. IRLES Florian, Mme MONTET Stéphanie, M. GERIN Stéphane, M. CANTAN Cyrille, Mme GALLAY Sonia.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 21h15.

Prochain Conseil Municipal le 5 juin à 19 heures.

**Le Maire,
Gérald LOMBARD**

